



## Accusation à tort et surveillance à mon insu dans mon lieu de tra

Par **sarah0809**, le **14/06/2008** à **02:48**

Bonjour,

Je travail depuis 8 ans dans un commerce dans le textile, je suis au poste de chef de rayon. Cette enseigne engage des gérants tournants, ils sont remplacés tout les 3 ans. Aucun des gérants qui se sont succinets durant ces années ne s'est plaint de moi au travail et encore moins de vol à mon travail. D'ailleurs j'occupe la responsabilité de gérant durant leur absence ( congés-jour de repos ) depuis ma seconde année de travail.

Il y a deux jours, je viens d'apprendre de mon gérant que l'une de mes collègues ayant d'ailleurs ralié sont amie faisant partie de l'équipe m'a accusé de vol, et l'objet de ces vol servirait à la revente ou pour mes besoins personnelles.

Cette accusation a été remonté directement au responsable régional avant de passer par l'oreille de mon gérant. Le gérant a eu l'ordre de ne rien me révéler et de me surveiller durant deux mois à mon insu.

Durant ces 2 mois j'ai fait l'objets de surveillance assidu, n'ayant aucun tort à me reprocher ou de preuve prouvant ces accusations à mon encontre la surveillance a été levé. Ce qui a permis au gérant de m'informer de la situation.

Je me retrouve dans une position désagréable, je suis blessé moralement car je pensais être net vis à vis de mes collègues au boulot et maintenant je sais que ces personnes ont été hypocrites avec moi.

Je n'arrive plus à dormir depuis cette révélation, je me s'en persécuté par mes collègues, je

ne comprends pas ce qui se passe et je ne s'ai pas quoi faire.

Sachant que je suis mère de famille ayant inculquer à mes enfants des valeurs seines, que l'on me fasse des accusations non fondés comme celle-ci est intolérable pour ma part.

Dites moi pourriez vous me conseillez ?

Je souhaiterais déjà me couvrir vis à vis de mon boulot, car j'ai l'impression qu'on souhaite me piquer ma place.

Et aussi ne pas me laisser accuser à tort comme cela ?

Et surtout montrer à mes enfants que le mensonge et le mal que l'on cherche à faire à autrui ne restera pas impuni.

Quel recours me proposeriez-vous envers ces accusatrices ?

En attente d'une réponse, je vous remercie d'avance et vous souhaite une agréable journée,

Cordialement,

**Par frog, le 14/06/2008 à 08:13**

A la lecture de votre récit, il me semble que vous confondez les suspicions et les accusations infondées. D'après vos dires, on ne vous a accusé de rien. Pourquoi alors en faire tout un plat ? Et surtout, si vous voulez avoir une situation vivable au boulot à l'avenir, pensez vous qu'aller porter plainte soit la meilleure chose à faire pour apaiser les esprits ?

Restez irréprochable, et vous n'aurez pas de souci à vous faire. Ignorez ceux qui aimeraient vous voir couler. Vous avez votre conscience pour vous, c'est l'essentiel. :-)

**Par kerrilan, le 15/06/2008 à 13:05**

je suis d'accord avec "frog" surtout essayé de zappé cette mauvaise aventure car posé une plainte ou autre ne pourrai que nuire a votre image tenez le coup surtout la vérité est toujours au bout du chemin comme vous enseignez a vos enfants le mensonge ne reste pas inpuni (clein d'oeil)

un moment ou un autre nos collegues vont en dire trop et ça leur retombera dessus jai vecu la meme histoire et aujourd'hui je suis devenu un responsable de ma société

jai vecu un vrai complot le pire c'est par un co gerant minoritaire qui etait jaloux de mon travail or ce qu'il a oublié c'est que je travaillais pour son porte feuille (rire)

resultat il s'est planté tout seul et a été dissocié

donc continuer a etre irréprochable et reprennez confiance en vous aller vas en tout amitié

gros bisou

amicalement kerrilan